

Mairie de Coussegrey
1 place de la Mairie
Tel/Fax 03 25 70 02 75
Lundi et jeudi après midi de 15 h à 18 h
Courriel: mairie.coussegrey@wanadoo.fr

Année 2017 n°1



BULLETIN MUNICIPAL DE COUSSEGREY

Dans un contexte national et international très perturbé, l'année 2016 a été rythmée par des sujets bien préoccupants que la magie de Noël n'a pas pu hélas effacer...

Depuis l'Antiquité, les fêtes de fin d'année à l'heure du solstice d'hiver, étaient là pour nous réconforter, resserrer les liens entre les hommes, pour échanger des cadeaux témoignant notre affection.

Cette période de fêtes étant un moment de partage et d'entraide, j'espère que personne dans la commune n'est resté à l'écart de cet esprit festif.

Au seuil de cette nouvelle année, nous souhaitons que la vie soit plus facile et plus douce, que la paix s'installe et que l'espoir renaisse pour chacun d'entre vous. Nous espérons que la lecture de ce premier bulletin municipal de 2017 vous apportera un moment de détente et permettra de répondre à certaines de vos questions.

Nous serons heureux de vous accueillir le samedi 14 janvier 2017 à 18 heures pour un moment convivial autour de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Dominique Foutrier



La fusion des communautés de communes du Chaourçois et du Val d'Armanche au 1er janvier 2017 vous permet, dorénavant l'accès aux déchetteries de Lagesse ou d'Ervy le Chatel.

Les nouvelles cartes d'accès sont à votre disposition au secrétariat

Recensement citoyen obligatoire :

A partir de 16 ans, les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile.

A cette occasion, ils recevront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils s'inscriront à un examen, un concours ou pour le dossier d'inscription du permis de conduire.

A 18 ans, ils seront d'office inscrits sur les listes électorales.

En 2017

Nous n'aimerions plus voir cela



La rando nocturne....



Au nettoyage de la nature, le samedi 24 septembre, aucun participant ne rentra bredouille.



La gagnante du filet garni au 14 juillet, comme quoi tout le monde a une chance, même les plus jeunes.



Le colis de Noël pour ceux qui n'étaient pas au repas.



Repas du CCAS au Coq au vin

Un vestige du passé...

Si vous déambulez dans les rues de Coussegrey, prenez le temps de lever la tête et d'observer les dernières girouettes qui tournent et grincent au gré du vent sur les toits...Elles se font rares désormais.

Au Moyen- Âge , seuls les nobles avaient le droit d'arborer cette distinction. La Révolution en 1791 mit fin à ce privilège et tout citoyen a eu le droit d'en posséder une.

La girouette a souvent la forme d'une silhouette découpée (mouton, coq...).Autrefois cette forme représentait fréquemment le métier des habitants, et Coussegrey ne déroge pas à la règle.

Vous reconnaîtrez aisément à qui peuvent appartenir ces girouettes.



« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »
dixit Antoine de Saint Exupéry.



L'ADMR , premier réseau associatif de proximité œuvre en ce sens.

L'ADMR de Chaource vous accompagne dans la vie de tous les jours, ménage, toilette, courses, promenades, aide à la mobilité pour les personnes âgées ou handicapées, grâce à ses 18 employés auxiliaires de vie ou aides à domicile.

Pour en bénéficier, un dossier de demande de prise en charge doit être effectué, soit à l'ADMR, soit auprès de la mairie de Coussegrey.

Les dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) sont aussi à retirer à la mairie.

Coordonnées de l'ADMR de Chaource:

33 GRANDE RUE. 10210 CHAOURCE.

Téléphone: 03.25.73.43.69.

Fax: 03.25.73.43.69. admr.chaource@fedel0.admr.org

RELAIS-VILLAGE
À
COUSSEGREY

Mme Christine Pillon

Pour tous
renseignements sur
l'ADMR, veuillez la
contacter au:

06.38.72.08.36

Ou

07.78.24.16.41

Etat civil

Décès

Pierre Ponge

décédé le 13/11/2016 à Coussegrey.

Pierre Sœur

décédé le 3/12/2016 à Coussegrey.

Bienvenue

Yohan Goddé et Cynthia Guigner sont arrivés début novembre dans notre commune et résident rue de la Lampe.

Grâce au financement participatif sur internet, Angélique surnommée Mademoiselle Chèvre (voire même Biquette), a pu enfin concrétiser son projet de distributeur pour la grande joie des amateurs de fromages de chèvres .



C'est un concept simple et original qui facilite la vie d'Angélique mais aussi celle du consommateur qui peut avoir du fromage et quelques produits régionaux en dehors des heures d'ouverture. La seule contrainte c'est de posséder de l'argent liquide, le distributeur n'acceptant pas la carte bancaire.

Remontons l'Histoire...

Comme vous avez pu le constater les cloches de l'Eglise , après un an d'absence, rythment à nouveau nos journées.

Trois fois par jour la sonnerie de l'Angélus retentit : à 7h00, midi et 19h00. On les entend aussi tous les quarts d'heure et elles se taisent à 22h00.

Le clocher abrite 3 cloches:

- L'Angélus bénite en 1814 ayant pour parrain M, Edme Joseph, Lazare Iocher et pour marraine Marguerite Millard.
- La cloche du milieu bénite en 1814 ayant pour parrain M, Louis Sébastien Gueniot et pour marraine Madeleine Didier épouse du parrain de l'Angélus.
- La cloche Grellat bénite le 25 août 1895 , parrain M. Adrien Gueniot et marraine Mme Adélaïde Clocher. Avec cette cloche fut installée une horloge.

L'électrification de l'horloge eut lieu seulement un siècle plus tard en 1995.